

Organise:



III CONCOURS INTERNATIONAL D'HUMOUR GRAPHIQUE AUTOUR L'ESCARGOT



HUMORÀLIA



LLEIDA

- 1** N'importe quel artiste professionnel ou amateur peut participer à ce concours.
- 2** Le sujet du concours est l'ESCARGOT.
- 3** Les participants peuvent envoyer un maximum de 3 travaux pour concourir, pourvu qu'ils n'aient pas été récompensés antérieurement en un autre concours.
- 4** Les oeuvres (uniquement vignettes, de bandes ou comiques ne seront pas admis) elles peuvent être réalisées avec n'importe quelle technique picturale, avec format unique de mesure A-4 (210 mm X 297 mm) ou proportionnel.
- 5** Les travaux peuvent être sans paroles, en catalan, en espagnol ou en anglais.
- 6** Les oeuvres ne seront acceptées que si on les envoie par e-mail: lleidacargol@viajerosporinternet.com, à 300 points de résolution en format JPG. Les travaux ne seront pas acceptés par courrier postal.
- 7** Le délai d'admission d'oeuvres fini le 1 avril 2010.
- 8** Les travaux doivent aller accompagnés dans le même e-mail du prénom, noms, adresse, téléphone, bref curriculum et photographie et/ou caricature de l'auteur.
- 9** On accordera un seul prix, à l'oeuvre gagnante, de 1.003 euros ; le voyage à Lleida pour deux personnes et, si ainsi le gagnant l'exprime, deux nuits de logement à la ville à déterminer pour l'organisation pour recevoir le prix qu'il se délivrera le 21 mai 2009. On recommande de ne pas modifier les données du voyage puisque les dépenses du changement iront à la charge du gagnant.
- 10** La décision du jury sera sans appel.
- 11** Le jury sera composé par des personnes attachées à la Fecoll, Iltrida Viatges i Humoràlia.
- 12** La décision du Jury sera notifiée au gagnant ou gagnante pendant la deuxième quinzaine d'avril 2010 voie e-mail et on la publiera après au web d'Humoràlia www.humoralia.org et à celle de la Fecoll www.aplec.org
- 13** L'auteur de l'oeuvre gagnante devra délivrer l'original en main ou par courrier autorisé dûment protégé à l'organisation du concours pendant la première quinzaine de mai. Au cas où l'oeuvre sera rendue totale ou partiellement une copie signée à la main par l'auteur devra être envoyée par des moyens digitaux. L'adresse de la Fédération de Groupes de l'Aplec de l'Escargot est Rue Obradors, 2. E-25002 LLEIDA.
- 14** On a établi un prix pour l'oeuvre la plus votée, selon une votation populaire. Il pourra participer à cette votation tout le monde qui entre dans le web www.viajerosonline.org/humografic et s'accrédite dûment.
- 15** Le dessin qui gagne par votation populaire n'aura pas de dotation économique, mais il recevra une reconnaissance spéciale de l'organisation et s'exposera ensemble avec le reste d'oeuvres sélectionnées. Pour stimuler la participation, on fera un tirage d'un voyage de week-end pour deux personnes aux Canaries entre tous les votants. La votation finira le 18 avril.
- 16** Les 50 oeuvres sélectionnées seront exposées dans le siège de la Fecoll et, s'il procède, dans d'autres enceintes.
- 17** La version électronique des oeuvres pourra être visitée à la galerie virtuelle qui sera publiée avec postériorité aux webs d'Humoràlia et de la Fecoll.
- 18** Les organisateurs se réservent le droit de diffuser et de reproduire l'oeuvre gagnante et les autres 49 choisies seulement par la promotion de l'Aplec et ce même concours, sans autorisation expresse de l'auteur ou auteur, et sans que ceci représente aucune obligation quant à l'artiste.
- 19** La participation dans le concours suppose l'acceptation intégrale et sans réserve de ces bases. N'importe le doute, le jury le résoudra.

Sponsor:

